

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 050-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.262

Déposée le: 10.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 17.03.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Retard de l'ouverture du tronçon Loveresse – Court de la Transjurane A 16

Selon la planification générale des travaux de réalisation de l'autoroute A16 arrêtée il y a quelques années, les tronçons Court – Loveresse et Delémont – La Roche Saint-Jean auraient dû être livrés tous les deux à la circulation en décembre 2016, permettant enfin l'achèvement intégral de la Transjurane de Boncourt à Bienne-Est.

Selon une communication publiée par *Le Quotidien jurassien* le 5 janvier 2016 reprise par *RTS INFO*, le tronçon Loveresse – Court de la Transjurane A16 ne sera pas terminé à la fin de l'année 2016 comme cela était prévu, mais seulement au printemps 2017.

Le tronçon Delémont Est – frontière cantonale JU/BE devrait, quant à lui, être inauguré à la fin de cette année.

S'il est vrai que l'ouverture retardée de quelques mois du tronçon Loveresse – Court ne déploiera pas trop d'incidences négatives, elle n'en demeure pas moins fort regrettable. Symboliquement, il est en effet fort dommageable que les deux tronçons précités ne puissent

pas être inaugurés à la même date au cours de festivités en partie communes, qui réjouiraient des dizaines de milliers d'habitants de part et d'autre de la Roche Saint-Jean.

L'information du *Quotidien jurassien* et de *RTS INFO* nous incite à poser les questions suivantes au Conseil-exécutif :

1. Est-il vrai que l'aménagement du tronçon Loveresse – Court de l'autoroute A16 a pris du retard par rapport à la planification ?
2. Si tel est le cas, quelle est la nature des causes qui ont provoqué ce retard ?
3. Le cas échéant, le Conseil-exécutif est-il disposé à intervenir auprès de la Confédération et en particulier auprès de l'OFROU pour que le rythme d'achèvement des travaux entre Loveresse et Court soit accéléré, afin que la Transjurane puisse être entièrement livrée à la circulation à la fin de 2016 ?

Motivation de l'urgence :

L'urgence est demandée parce que l'ouverture prévue de l'A16 entre Boncourt et les Champs de Boujean est proche, dans l'espoir que le Conseil-exécutif intervienne le plus rapidement possible auprès de la Confédération et parce qu'il serait hautement souhaitable que le tronçon Loveresse – Court puisse être inauguré à la fin de cette année.